

3 ans déjà...



Vètraz
Monthoux



Où en sommes-nous ?



Vétraz-Monthoux...

À vivre	4
Engagée	10
Ensemble	16
Dynamique	25
Partagez !	27

RÉDACTION
PRÉSIDENTE:
M. Patrick ANTOINE, Maire
RESPONSABLE DE LA COMMISSION COMMUNICATION:
M. Guy LAMBELET, Maire-Adjoint
RESPONSABLE SERVICE COMMUNICATION:
Malika PELLELAT
AIDE À LA RÉDACTION:
Agence BeVerb
CONCEPTION GRAPHIQUE
MISE EN PAGE:
Agence BeVerb
CRÉDITS PHOTOS:
©Mairie de Vétraz-Monthoux,
©Adobe Stock

TIRAGE : 5500 exemplaires
DÉPÔT LÉGAL : 1^{er} semestre 2023

Chères Vétraziennes, chers Vétraziens,



Il y a trois ans, nous avons sollicité vos suffrages pour mettre en place un programme ambitieux pour notre commune. Vous avez été nombreux à nous accorder votre confiance. MERCI.

Nous faisons tout pour en être digne.

Fidèle à mes engagements, j'ai rapidement organisé les conditions de la réussite de ce projet, structurant ma municipalité en fonction des compétences et affinités de chacun de mes colistiers, en reprenant notre place au sein de l'agglomération dont les enjeux sont tellement importants pour notre commune, notamment pour les transports, qui seront complètement transformés durant ce mandat, ou la révision de notre PLU qui sera mis en compatibilité avec les objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), la mise en place de nou-

velles règles pour l'équilibre de l'habitat, la mobilité, la transition énergétique, la protection de notre environnement.

Mon Conseil Municipal est le garant de nos engagements municipaux et il le fait très bien. Je le remercie ici de son soutien.

Notre programme était consistant ; force est de constater que nous avons mis les bouchées doubles pour le mettre en route et ce malgré deux années de COVID éprouvantes pour tous, administrés, services, élus. Il ne nous reste que trois ans pour voir aboutir notre projet, ne perdons pas le rythme.

La toute première mesure emblématique fut celle de ralentir la production de logements par le biais d'une modification du PLU rapidement engagée, qui a produit ses effets, sur les nouveaux projets, au bout de quelques mois. L'inertie aidant, les permis de construire accordés avant notre élection sortent encore de terre. Ces logements qui arrivent contribueront aussi à réduire notre retard sur les objectifs imposés par la Loi en matière de logements sociaux (l'État demande 25 % des résidences principales ; nous en sommes désormais à 19,78 %).

Si d'autres projets verront le jour avant la fin du mandat, ils seront toutefois moins denses, moins nombreux et plus qualitatifs encore, notamment en matière d'intégration environnementale, de distance entre les bâtiments, d'impact et de stationnement. La villa individuelle devra aussi retrouver sa place et



Notre action est dictée par un objectif : que chacun vive harmonieusement dans un cadre de vie préservé au sein d'un bassin de vie au dynamisme avéré.

son confort. Tout est question de temps et d'équilibre dans l'aménagement.

Notre commune dynamique a désormais atteint le seuil des 10 000 habitants. Nous avons dû ouvrir quatre nouvelles classes. 1000 élèves fréquentent désormais nos établissements scolaires. Face à ce développement rapide, nous avons pris nos responsabilités en programmant la création d'un tout nouveau groupe scolaire de 20 classes, avec un nouveau centre de loisirs et 87 places de stationnement en sous-sol. Ce projet sortira de terre début 2024.

Pour maîtriser la pression fiscale, dans un contexte inflationniste qui fragilise le pouvoir d'achat, cet investissement indispensable mais impactant nous obligera, en responsabilité, à décaler la réalisation d'autres projets, pour certains au prochain mandat. Ce sera le cas notamment pour notre salle de spectacle dont nous étudierons le projet mais qui se construira après 2026.

Si l'inflation se calme, certains projets pourraient être lancés avant la fin du mandat, comme la crèche multi-accueil regroupant le RPE (assistantes maternelles) qui s'installera dans les locaux de l'actuelle maternelle René Cassin, doublant l'offre d'accueil pour les familles (116 demandes à ce jour pour 26 places disponibles...), ou notre Pôle Santé que nous souhaiterions ouvrir avant 2026. Le projet de complexe sportif est lancé avec la construction, cet été, du terrain synthétique homologué. Un second terrain, des tribunes avec vestiaires, des

équipements sportifs variés viendront, dans une deuxième tranche, compléter ce complexe.

La dynamisation du centre-bourg concentre une bonne partie de nos efforts, avec la création de 1000 m² de commerces qui viendront consolider l'offre commerciale et revitaliser notre parc urbain. Les travaux débuteront, au plus tard, en 2024. Cette opération s'autofinancera, sans solliciter l'impôt, tout en apportant de nouvelles recettes pérennes à la commune.

La route de Taninges avec l'arrivée du collègue en 2025 et du Transport Collectif en Site Propre (TCSP) va changer de visage et devrait être complètement requalifiée d'ici 2025. Les subventions importantes de BERNE et du Conseil Départemental rendent ce projet très supportable pour les finances communales.

Nous avons su saisir les opportunités. Des projets, qui n'étaient pas programmés, sortiront de terre en 2024, comme le réseau de chaleur en géothermie, qui alimentera bientôt tous nos bâtiments publics du centre-bourg, ses nouveaux commerces, le nouveau groupe scolaire et même quelques logements. Ce projet, qui garantit une partie importante de l'avenir énergétique de la commune, ne coûtera rien au contribuable, l'investissement ayant été transféré au Syane, qui se rémunérera sur les consommations. Même modèle pour la centrale photovoltaïque sur le Centre Technique Municipal.

Cet été, nous emménagerons dans notre

nouvelle mairie flambant neuve, suite à une très belle rénovation, offrant à nos agents et au public un bâtiment au top niveau, un modèle d'économie d'énergie et d'intégration environnementale pour un budget plus que maîtrisé.

Nos rencontres citoyennes sont des moments privilégiés pour échanger sur la vie et l'avenir de notre commune. Notre application téléchargeable gratuitement sur IntraMuros, notre communication revue et corrigée, nous donnent l'opportunité de rester connectés, de mettre à l'honneur nos talents vétraziens.

Vous allez découvrir dans ce bilan l'état d'avancement de tout notre programme. Plus que de le penser, le rêver, il faut l'accomplir pour respecter notre promesse. Nous sommes en bonne voie.

Pour vous, nous continuons à assurer le respect des valeurs du vivre ensemble, notre place dans l'agglomération, en essayant toujours d'aller plus haut. Si nous pouvons nous rassembler, rien ne nous oblige pour autant à nous ressembler, alors cultivons notre singularité.

Patrick ANTOINE

Maire de VETRAZ-MONTHOUX
Vice-Président d'Annemasse Agglomération
Président de l'Office de Tourisme
des Monts de Genève

Vétraz-Monthoux à vivre

De la nécessité de repenser l'aménagement de la commune en veillant à l'équilibre entre logements nécessaires, espaces verts indispensables et dynamisme économique essentiel.



L'évolution de l'urbanisation est l'une de nos préoccupations majeures. Le développement de notre commune s'est traduit par une modification de son image mais aussi de son bien vivre lors de la décennie précédente. Notre objectif était simple : ralentir l'urbanisation pour retrouver l'harmonie de notre cadre de vie.

engagement N°1 Faire battre le cœur du centre-bourg

FAIRE DU CENTRE-BOURG, UN CŒUR VIBRANT

Le centre-bourg amorce sa transformation pour devenir une place dynamique avec commerces, services et lieux de partage. Pour accompagner ces changements, les voies se réaménagent pour des circulations apaisées et piétonnes ainsi qu'une desserte en transport public renforcée.



Le 27 octobre 2022, vous étiez plus de 150 à venir découvrir le nouveau dessin d'un centre dynamique.

LE PROJET en chiffres

plus de 1 000 m² de nouvelles surfaces commerciales

87 places de parking

Mais aussi (voir page 18)

1 nouveau groupe scolaire

460 m²

d'espace médical

1 maison

de la citoyenneté

en lieu et place de l'actuelle mairie

1

espace culturel (à l'étude)

1

nouvelle crèche

engagement N°2

Réaliser un projet paysager pour ramener la nature et des espaces de respiration dans les projets à bâtir



REDONNER DE L'ESPACE AU VERT

► Dès le début de mandat, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été soumis à modification notamment pour donner à nouveau de l'espace aux constructions, mieux prendre en compte les besoins des futurs occupants (stationnement, caves, etc.) et privilégier les espaces plantés en pleine terre. Par ailleurs, la qualité paysagère est l'un des critères essentiels dans le choix des projets.

► L'équipe a élaboré une politique de l'arbre en ville grâce à l'identification d'espaces boisés classés.

► Enjeu d'épanouissement et enjeu climatique, la végétalisation des cours d'écoles est en réflexion.

engagement N°3

Protection des zones villas

PLU, planifier pour préserver

Le Plan Local d'Urbanisme traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe donc les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Dès 2020, l'équipe municipale a entamé la modification du PLU afin de maîtriser le développement de la commune. Ainsi, des exigences plus fortes vis-à-vis des promoteurs immobiliers ont été consignées (espacement des bâtiments plus important, nombre de places de stationnement en adéquation avec la réalité, etc.). La modification du PLU permet aussi de consigner des exigences écologiques et de développement durable, notamment en favorisant la nature.

La révision du PLU est lancée, avec des rencontres citoyennes pour partager ce projet.

ASSURER UN LOGEMENT POUR TOUS EN PRÉSERVANT LE BIEN VIVRE

► De nouvelles règles sont élaborées (dans le PLU en cours de révision) pour assurer une meilleure protection des zones villas face aux futurs projets de logements collectifs et rendre le logement plus accessible.

► Les dossiers présentés en commission Urbanisme sont suivis avec attention pour parvenir, sur les compétences des techniciens municipaux, à une dédensification des projets et à préserver le cadre de vie.



Notre objectif n'est pas d'urbaniser mais d'aménager.

► L'équipe reste vigilante sur les garanties d'emprunt accordées aux bailleurs sociaux pour ne pas mettre en péril l'équilibre des finances communales.

► L'équipe s'implique aussi dans la définition de projets afin de maîtriser la taxe pour logements sociaux manquants et d'éviter la mise en carence de la commune, et de mettre en place la règle des 3 tiers : 1/3 de logement social, 1/3 de logement abordable et 1/3 de logement libre.

engagement N°4

Assurer à moindre coût pour le contribuable les obligations de production de logements



25 %

c'est le pourcentage de résidences principales en logements aidés que doit atteindre la commune, nous sommes à 19,78 %.



engagement
N°5

Une bonne gestion des déplacements, éviter les engorgements et sécuriser les voiries communales



de 25 à 30 minutes
nouveaux temps de passage
annoncés pour la ligne 8

Dès fin 2023,
création de la ligne 9,
passant au centre-bourg
et devant la future mairie.

DE LA PLACE POUR LES DÉPLACEMENTS ACTIFS OU COLLECTIFS

Circuler et stationner en toute sécurité

- ▶ En 2020, route du stade, un cheminement piétonnier a été réalisé.
- ▶ Le plan de circulation du parking de l'école Le Petit Prince a été modifié en 2021, créant plus de fluidité du trafic.

De la place sur les voies pour les modes actifs et une meilleure fréquence des transports en commun

Dès 2023

- ▶ Une partie de l'axe Collonges-Hauteville sera réaménagée pour mieux intégrer les modes doux. Une deuxième tranche suivra.
- ▶ Un cadencement des bus desservant Vétraz-Monthoux plus régulier est programmé avec l'agglomération et la TP2A ainsi que la création d'une nouvelle ligne de bus pour notre commune, la ligne 9, avec des bus électriques.

En 2024

- ▶ La route de Taninges sera requalifiée pour aménager une ligne de transport en site propre. Les réseaux d'eau et d'assainissement seront, à cette occasion, rénovés et les abords de la voirie repensés pour le confort des piétons, des cycles et des riverains. Ces travaux s'effectueront avec l'aide de l'agglomération.

Coût
4,6 M€
dont 1 M€
à la charge de la
commune.

engagement
N°6

Un patrimoine protégé et mis en valeur

PROTÉGER NOTRE HÉRITAGE BÂTI

- ▶ Une étude est en cours afin de programmer l'entretien du patrimoine bâti du parc de Haut-Monthoux : maison, chapelle, murs de soutènement...
- ▶ Dans le PLU en cours de révision, la préservation du patrimoine communal est renforcée.



Depuis 2020 Participation aux Journées européennes du patrimoine

Fédérer autour de notre patrimoine commun et le protéger

- ▶ Journées du patrimoine : ouverture de la chapelle de Haut-Monthoux et de sa crypte.
- ▶ En 2023, 4 boucles de randonnée à travers la commune seront balisées.
- ▶ Le PLU étend les mesures de protection du bâti historique au hameau de Collonges.

engagement
N°7

Une démarche participative et une vision globale pour considérer chaque habitant



5 réunions de quartier Proche de vous

organisées en 2022.

Des temps de permanence en mairie, sur rendez-vous, sont disponibles pour rencontrer le Maire ou ses adjoints.
Rendez-vous dès cet été dans la nouvelle mairie, 2 rue des Érables.



2 réunions d'information et de concertation

organisées en trois ans (sur des projets variés : stratégie de dynamisation du centre bourg, modification du PLU, etc.)



Vétraz-Monthoux *engagée*

De la protection de notre environnement à notre ambition de changer de modèle énergétique jusqu'à la volonté que chacun trouve sa place.



Thématique stratégique et incontournable de notre programme, le développement durable est bien plus qu'une promesse, un devoir : celui de permettre aux générations futures de répondre à leurs besoins, tout comme nous répondons aux nôtres. Le développement durable comme les actions de solidarité sont la pierre angulaire de notre vivre ensemble.

PRÉSERVER DÈS AUJOURD'HUI ET CHANGER DURABLEMENT

Notre énergie sera renouvelable

Nous avons noué un partenariat avec CitoyEnergie et le Syane pour l'installation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture du Centre technique municipal, d'ici la fin du mandat. La production d'une énergie verte est une de nos préoccupations en tant que collectivité, parce qu'elle engendre peu ou pas de déchets et moins d'émissions polluantes. Ces panneaux permettront à la fois une autoconsommation (46 % des besoins du site) mais aussi une alimentation des équipements publics situés à proximité (nouvelle mairie et peut-être le groupe scolaire Françoise Dolto). Le surplus sera renvoyé dans le réseau Enedis. En complément, d'ici la fin du mandat, un réseau de chaleur géothermique sera déployé au centre-bourg pour alimenter l'ensemble des équipements publics du secteur, les futurs commerces et les potentiels nouveaux logements. Ce projet ne sollicitera pas la fiscalité communale.

Extinction de l'éclairage public : tous d'accord

L'extinction de l'éclairage public a pour effet de maîtriser au mieux notre consommation électrique et de réduire les nuisances lumineuses pour respecter les rythmes biologiques de la faune et la flore mais également de l'homme. Depuis septembre 2021, seuls les trois axes majeurs en pied de colline restent éclairés, à savoir : avenue de l'Europe, route de Bonneville et route de Tanninges. Pour les autres voies, l'éclairage est éteint de minuit à 5h00.

94 %
le taux de réponse favorable
pour éteindre l'éclairage
public nocturne.
(sondage réalisé au printemps 2021).



1 500 m²
environ
de panneaux
photovoltaïques
installés sur
le toit du
Centre technique



engagement N°8

Protéger notre espace
naturel, rural, agricole,
la faune et la flore

5 €
c'est le prix du kit piège
du frelon asiatique
mis en vente par la commune,
qui en finance une partie,
pour les particuliers qui ont un jardin.

engagement N°9

Assurer la sécurisation
des cours d'eau

engagement N°10

Gestion raisonnée des
espaces verts

► Le PLU, en cours de révision, conforte les règles qui sanctuarisent les espaces naturels et agricoles (plus du tiers du territoire communal).



► Depuis trois ans, une campagne de piégeage du frelon asiatique est en cours chaque fin d'hiver afin de protéger nos abeilles. Les agents ont aussi été formés aux nouvelles techniques disponibles. En 2022, ils ont surveillé une quinzaine de pièges sur la commune, à proximité des lieux publics (écoles, parcs, stade, etc.)

► Un nouveau service, nommé Propreté, a été créé pour lutter contre les dépôts sauvages des déchets et améliorer notre cadre de vie.

► La renaturation de la Gélina, chemin des Fontaines, est en cours. Ce projet est en lien avec le projet de collège et de ses équipements sportifs. Il est effectué en partenariat avec Annemasse Agglo.

Le SM3A : protection de l'eau

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) est une structure publique qui facilite notre action pour la prévention des inondations, la protection et la restauration des milieux aquatiques et de la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Nous siégeons dans leurs instances. Les affluents de l'Arve et de la Menoge sont désormais intégrés (Nants, etc.).

► Les agents des espaces verts ont été formés à de nouvelles techniques d'entretien respectueuses de l'environnement. Depuis 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit dans les espaces verts. Les agents, par exemple, traitent à la vapeur les mauvaises herbes.

► Le label « Villes et villages fleuris » a été confirmé par un jury régional s'assurant de l'engagement de la commune à être respectueuse de notre environnement et novatrice en la matière.

► Les ressources en eau sont protégées grâce au choix de plantes mieux adaptées au contexte climatique nouveau.



engagement
N°11

Favoriser les modes de déplacement doux



► Nous continuons le travail avec le Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie) pour **implanter des bornes de recharge de véhicules électriques dans les lieux stratégiques** : la première borne sera installée au cœur du centre-bourg en fin d'année 2023.

► Depuis début 2023, **les équipes développent le tri sélectif en porte-à-porte** (bacs jaunes) ainsi que des points d'apport volontaire pour la collecte des cartons (1 pour 1 000).

► Le **règlement intercommunal de la publicité et des enseignes (RPLI)** est appliqué depuis son vote au conseil communautaire en 2021.

engagement
N°13

Créer un marché avec des producteurs locaux et aménager des jardins familiaux



► **1 600 mètres** d'aménagement d'un cheminement modes doux, route de Bonneville et de La Pommeraie, et d'un aménagement piétonnier dans le secteur de Prairie-Pervenches-Mont-Blanc, réalisés respectivement en 2020 et 2022. Un aménagement a aussi été réalisé chemin de Matti.

► La révision du PLU est aussi l'occasion d'intégrer et de planifier les modes doux comme moyen de déplacement.

engagement
N°12

Développer les bornes de recharge de véhicules électriques, le tri sélectif au plus proche des populations et limiter l'affichage publicitaire

Enseignes, publicités et paysage : le juste équilibre

Le règlement local de publicité intercommunal (RLPI) est une traduction, au niveau local, du règlement national de la publicité (RNP). Ainsi, le RLPI, géré par l'intercommunalité, définit les conditions d'implantation et les formats pour l'ensemble des dispositifs de publicité, d'enseignes et de pré-enseignes visibles depuis les voies ouvertes à la circulation générale. Cette réglementation préserve le cadre de vie, les paysages, les espaces verts et le patrimoine architectural des communes tout en assurant un droit d'expression équilibré.

ACHATS, RENCONTRES, ÉCHANGES ...

► Le marché hebdomadaire (mardi) a été mis en place dès 2020, avec la présence de producteurs locaux et de commerçants proposant une variété complémentaire de produits alimentaires.

► Une épicerie proposant des produits en vrac et/ou locaux a ouvert en 2021 dans un local commercial appartenant à la commune.

► La création de jardins familiaux, qui permettent de cultiver et de bénéficier d'un extérieur, sur des terrains appartenant à la Mairie a été reportée.

engagement
N°14

Aider efficacement notre population à travers l'action sociale

engagement
N°15

Actions citoyennes ciblées



Vétraz-Monthoux a conservé un service logement au sein de sa mairie, tout en étant partenaire de la Maison de l'habitat, lieu central d'information situé à Annemasse.

S'ENGAGER AUPRÈS DE SES HABITANTS, UN DEVOIR

► Des jeunes sont accueillis dans le cadre de leur Service National Universel (SNU) pour des missions d'intérêt général en direction de publics cibles : aînés, jeunesse, petite-enfance...

► Les jeunes sont accueillis lors de jobs d'été pour des missions d'intérêt général, par exemple auprès des aînés.

► Une réunion de sensibilisation en direction de publics vulnérables a été organisée avec le commissariat : sécurité des aînés, etc.

ŒUVRER POUR QUE CHACUN TROUVE SA PLACE

► Via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), des aides ciblées sont proposées.

► Pendant le confinement, un Plan canicule a été mis en place pour venir en aide aux personnes vulnérables isolées, ainsi que des colis de Noël pour nos aînés.

Veiller au bien loger

► Les élus sont présents aux commissions d'attribution des logements aidés pour vous aider à vous loger.

► De nouveaux dispositifs sont déployés permettant de développer l'accession sociale et favorisant le parcours résidentiel, comme le Bail Réel Solidaire (BRS).

À situation exceptionnelle, solidarité bien ordonnée

► Pendant la période Covid, les enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise ont été accueillis au sein des structures publiques.

► Pendant cette même période, des appels téléphoniques réguliers aux personnes vulnérables isolées ont été programmés.

► Le portage de colis de Noël aux aînés a été organisé lorsque le repas des aînés ne pouvait avoir lieu.

► Une distribution de masques a été faite à la population (en partenariat avec la Région).

Vétraz-Monthoux *ensemble*

De la nécessité de se retrouver, de partager et d'échanger au sein d'équipements à l'accueil agréable.



Bien vivre ensemble, c'est permettre à chacun de trouver sa place. L'équipe a déterminé un plan pluriannuel d'investissement afin d'orienter efficacement les ressources financières et répondre à vos besoins. Le financement de nos projets, dans un contexte difficile, doit être réaliste sans entamer nos ambitions.

engagement N°16

Construire un nouveau groupe scolaire pour optimiser les espaces et créer des services adaptés au centre-bourg

engagement N°17

Une structure adaptée pour la petite-enfance

LE NOUVEAU groupe scolaire

20 classes de la maternelle à la primaire
dont 1 classe dédiée à l'accueil des enfants en situation de handicap (Ulis)

87 places pour le parking souterrain

17 millions d'euros
Coût estimatif du projet

ASSURER L'AVENIR DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Sur un terrain de la commune, le nouveau groupe scolaire René Cassin est en cours de construction. Réalisé en centre-bourg, ce projet nécessite une approche mutualisée qui répond aussi à des problématiques de riverains ou d'habitants. Ainsi, en plus d'un accueil de loisirs, cette construction se dote d'un parking souterrain accessible au public lors des événements festifs. Les locaux de l'actuelle école René Cassin accueilleront alors des associations et/ou des commerces et surtout un espace médical. L'étude est en cours avec mobilisation de professionnels de la santé. Cet espace médical est aussi une promesse de campagne qui devrait répondre aux besoins des professionnels de santé et à ceux de la patientèle.



Une étude est en cours pour installer un pôle petite-enfance dans les locaux de l'actuelle maternelle René Cassin. Ce projet permettra d'agrandir la capacité d'accueil de l'actuelle crèche et de la halte-garderie et de regrouper les services de la petite-enfance, relais petite-enfance et l'espace parentalité, pour créer des synergies nouvelles.

Réhabilitation de l'ancien groupe scolaire

460 m²

pour un nouvel espace médical

engagement N°18

Accueillir dans de meilleures conditions les élèves

engagement N°19

Sécuriser les abords du futur collège



La commune collabore avec le Département et Annemasse Agglo pour assurer un accès pratique et sûr aux futurs collégiens.

engagement N°20

Pérenniser les activités de l'accueil de loisirs et renforcer l'offre aux ados

- ▶ Une réflexion est en cours pour **mieux accueillir la vie scolaire** au sein de l'école Le Petit Prince : une réorganisation de certains locaux et équipements est envisagée.
- ▶ L'utilisation des locaux scolaires est optimisée pour accueillir les **ouvertures de classes** : 4 depuis le début du mandat.
- ▶ **L'équipement numérique** de nos écoles se poursuit.



1 000 élèves ont fait leur rentrée en 2022 dans les trois groupes scolaires.



4 classes ouvertes depuis le début du mandat



- ▶ L'offre d'activité est maintenue malgré les difficultés liées à la crise sanitaire.
- ▶ La tarification des services périscolaires a été revue et maîtrisée afin de mieux prendre en compte les spécificités sociales de la population.
- ▶ Les équipes mènent une réflexion permanente pour **diversifier les activités** et innover en la matière.
- ▶ **Des séjours pour les ados** (Paris, Biarritz, etc.) sont organisés avec des objectifs pédagogiques précis : encourager leur autonomie, développer leur sens des responsabilités, apporter une ouverture à la culture, etc.
- ▶ Le PEDT (projet éducatif territorial) est **renouvelé** : le travail est en cours pour encore l'enrichir.
- ▶ Un « Espace ados » sera créé cette année.

engagement
N°21

Partenariat avec les activités privées existantes sur la commune ainsi qu'avec le tissu associatif

- ▶ Avec le restaurant Arkose Genevois et le Kiwanis, une action de sensibilisation « mieux manger » auprès des familles a eu lieu.
- ▶ Diverses activités de loisirs ont été organisées chez les prestataires locaux.
- ▶ Les TAP (temps d'activités périscolaires) ont été maintenus grâce à l'implication d'associations locales dans la mise en place des activités : foot, escrime, échecs, etc.



engagement
N°22

Développer des animations pour nos aînés

» Nous menons une politique volontariste pour que les enfants et les adolescents soient bien accueillis dans leurs écoles et les services périscolaires et extrascolaires.



51 agents de la Mairie (sur les 134) interviennent auprès des enfants

RENTÉE 2022, création de

3 postes d'animateur

1 poste d'éducateur jeunes enfants

BIEN VIEILLIR ET ASSURER LA RENCONTRE DES GÉNÉRATIONS

Une résidence pour les aînés

Ce projet, construit avec la municipalité, a accusé un certain retard, d'abord lié à des aléas de chantier, mais aussi à un montage délicat qu'il a fallu repenser pour assurer son équilibre financier. Début 2022, les aînés ont emménagé dans cette résidence qui compte 40 logements individuels et des lieux partagés. En effet, une salle de convivialité (TV, jeux, restauration, etc.) est accessible ainsi qu'un cabinet médical. Le Club de la Colline a pris place pour accompagner les aînés et les services de la Mairie proposent également des animations. L'emplacement de cette résidence, à proximité de la crèche et de l'école René Cassin, permettront les rencontres intergénérationnelles.

▶ La commune est impliquée dans la vie de la résidence La Fougonne pour les aînés : organisation et encadrement de moments conviviaux, soutien à la prise d'initiatives permettant de créer des liens entre les résidents ainsi qu'entre les résidents et l'extérieur.

▶ Des temps d'échange sont organisés avec les seniors : repas des aînés, réunion de sensibilisation à leur sécurité, colis de Noël, etc.

EN 2021
384 colis distribués



engagement
N°23

Partager les valeurs du devoir de mémoire entre les générations

- ▶ Les écoliers sont associés aux cérémonies commémoratives : lecture de textes, dépôt de fleurs, chants avec l'Harmonie, etc.
- ▶ Des sorties sont organisées sur des lieux mémoriels, réunissant anciens combattants et écoliers, tels que le plateau de Glières chaque fin d'année scolaire ou à la Maison d'Izieu (en projet).

engagement
N°24

Mise en place d'un conseil intergénérationnel

Cet engagement a été redéfini avec le projet de mise en place d'un conseil municipal des jeunes dont un des objectifs sera de travailler avec les aînés mais aussi de découvrir la vie démocratique et d'être force de proposition pour des projets réalistes et d'intérêt général.

DES ÉQUIPEMENTS QUI DONNENT ENVIE DE SE RASSEMBLER

engagement
N°25

Entretien et rénovation des équipements existants

Un complexe multisport "outdoor"

L'étude pour la rénovation et l'extension du stade Gilbert-Duchêne est engagée. Un complexe multisport sera alors accessible et ouvert aux sports outdoor. Les travaux commenceront cette année avec l'installation d'un terrain de football synthétique homologué. Puis, dans un second temps, une tribune avec de nouveaux vestiaires, des espaces de stockage, un parking redimensionné seront aménagés. D'autres équipements sportifs sont d'ores et déjà à l'étude pour compléter ces infrastructures.

Culture : une école de musique

L'école de musique, désormais intégrée au Conservatoire intercommunal, est installée dans une maison acquise par la commune, en attendant un projet pérenne, qui s'inscrit dans la réutilisation des locaux de l'école René Cassin.

Culture : soutien à Vétraz Musique

Des locaux ont été spécifiquement aménagés pour les activités de l'orchestre communal Vétraz Musique, au sein de l'école Le Petit Prince, à proximité de l'école de musique. Un autre site plus adapté est à l'étude.

engagement
N°26

Offrir un espace culturel polyvalent

Création d'une salle polyvalente

Une étude pour la réalisation d'un nouvel équipement polyvalent pouvant accueillir des événements festifs, culturels, artistiques... de toute nature, est en cours. Une esquisse sera disponible à la fin du mandat.



Coût
4,6 M€

LA MAIRIE DÉMÉNAGE POUR RASSEMBLER SES SERVICES

Le déménagement des services de la mairie s'effectuera cet été. Les services vous accueilleront chemin des Érables dans des locaux neufs et rassemblant les services administratifs et technico-administratifs. Ce bâtiment sera équipé d'une pompe à chaleur géothermique pour assurer les besoins annuels de chauffage et de rafraîchissement par « géocooling » l'été. L'espace paysager sera également mis en valeur autour de l'étang. Quant aux locaux actuels, ils seront réutilisés pour la vie de la commune : salon des mariages rénové, installation de la police municipale, maison de la citoyenneté.



engagement
N°27

Mise en place d'actions des forces publiques en faveur de la sécurité

QUITTEZ VOTRE DOMICILE L'ESPRIT TRANQUILLE !

L'opération tranquillité vacances a été mise en place par les services de gendarmerie ou de police, sous l'égide du ministère de l'intérieur, dès 1974. La commune pérennise l'accès à ce dispositif. Dès que vous quittez votre domicile, de façon plus ou moins prolongée, vous pouvez vous inscrire à cette opération. La police municipale se charge de surveiller votre logement, en organisant des patrouilles. Vous êtes prévenus en cas d'anomalies. Ce service gratuit ne remplace pas votre service de sécurité privé.

ÉTÉ 2021

170 familles ont bénéficié de ce service.

2 750 passages ont été effectués par la police municipale

engagement
N°28

Sécurisation préventive du trafic



ASSURER LA SÉCURITÉ

7 agents
sont sur le terrain



1 nouveau
chef de service
de la police municipale

► Des actions pédagogiques en faveur de la sécurité, du respect de la tranquillité publique et du voisinage ont été menées depuis le début du mandat. L'équipement des policiers municipaux évolue également. Deux vélos électriques ont été acquis et une unité cynophile créée (un agent avec un chien) afin de renforcer la force de dissuasion lors des contrôles sensibles mais aussi de profiter de la présence de l'animal pour développer les échanges avec les citoyens.



30 caméras
installées sur l'espace public
(à terme)

► La première tranche est installée. La deuxième est en cours. Ces caméras sont un outil dissuasif. Les images sont visualisées dans le cadre d'une résolution d'enquête et dans le strict respect de la vie privée de chacun.

► Des contrôles de vitesse sont organisés sur les axes accidentogènes et les lieux stratégiques comme les écoles.

2022

563 contraventions

► La police municipale est régulièrement présente dans les zones très fréquentées : écoles, marché, espaces publics, événements, etc.

► À Vétraz-Monthoux on lève le pied : toute la commune est en zone 30, à l'exception de quelques voies structurantes (route de Taninges, Bonneville, Avenue de l'Europe...)

Vétraz-Monthoux dynamique



engagement
N°29

Mettre en valeur les initiatives sportives et culturelles

40 associations
loisirs, sport et culture
De nombreuses offres et demandes.

400
adhérents
en 2022
pour l'US Vétraz



350 adhérents
au club de gym



Une commune où il fait bon vivre est une commune qui partage et se rassemble.

► La commune met à disposition des locaux adaptés aux associations sportives, culturelles ou de loisirs.

► La commune accueille le passage de l'étape du tour de France le 9 juillet et le Tour de France le 15 juillet 2023.

► La cérémonie de remise des Trophées Écureuil se déroule dans notre commune. Cette cérémonie récompense les jeunes sportifs parmi les plus talentueux du département.

► **2 candidatures de bénévoles**, au sein d'associations de Vétraz-Monthoux, ont été proposées au comité départemental de la jeunesse et du bénévolat afin qu'ils soient honorés et reconnus pour leur engagement.

► Les talents vétraziens ont été mis à l'honneur à l'occasion de la cérémonie des vœux de la municipalité.



engagement
N°30

Créer des événements marquants pour une image dynamique, culturelle et sportive de la commune

DE NOMBREUSES
MANIFESTATIONS
LANCÉES :



2020

- ▶ participation aux *Journées européennes du patrimoine* ;
- ▶ création du *marché de Noël*, 39 exposants présents ;



Depuis 2021,

- ▶ organisation de spectacles de théâtre pour le jeune public, de théâtre d'improvisation, de concerts classiques, etc.
- ▶ organisation d'une séance estivale de ciné en plein air.
- ▶ organisation d'une matinée environnement *Un Matin Vert à Monthoux*, au mois de juin.

20
TERRE
DE JEUX
24

Terre de Jeux 2024

la commune est labellisée et s'engage pour la promotion de la pratique du sport auprès de divers publics.



2022

- ▶ accueil d'une représentation du *Festival de La Bâtie* au parc de Haut-Monthoux.
- ▶ 20 participants ont manifesté leur intérêt pour le concours photo "Ma commune en image". La prochaine édition sera organisée en 2024.



Personnel féminin de la mairie à l'occasion de l'opération *Octobre Rose*

Les événements existants ont par ailleurs été poursuivis : *Fête des Plantes* au printemps, *Fête de l'Été* pour marquer le début des grandes vacances, ou encore le *Festival du film de montagne* à l'automne.

Offrir à la ville un nouveau logo et affirmer par là même son dynamisme.



engagement
N°31

Simplifier le rapport à l'administration

- ▶ L'application mobile **IntraMuros** est désormais en place, en téléchargement gratuit.
- ▶ Des services en ligne sont développés grâce à la refonte du site Internet et au développement d'un support de gestion de la relation aux citoyens.
- ▶ Des outils de communication adaptés aux différentes générations, comme la présence sur les réseaux sociaux et la diffusion au sein de la résidence pour les aînés.
- ▶ De nouveaux panneaux lumineux plus performants seront installés dont un posé en 2023.
- ▶ Les horaires d'ouverture au public de la mairie ont été élargis au samedi matin.
- ▶ Les dossiers administratifs d'inscription aux services périscolaires et extrascolaires à la rentrée ont été dématérialisés.

La communication est au cœur de nos relations. Que ce soit pour vos démarches ou s'informer, la commune développe des outils simples et efficaces.

MODERNITÉ POUR LA NOUVELLE IDENTITÉ

Épuré et graphique, le nouveau logo a fait l'objet de débats et le travail de réflexion autour de cette identité a bousculé les idées, parfois bien ancrées. Pourtant une identité avec un parti graphique fort et facilement déclinable a été choisie. Cette nouvelle identité est aussi une façon de fédérer l'ensemble de la commune pour réaliser un avenir commun.

engagement
N°32

La fibre à 100%

- ▶ La commune veille à ce que le prestataire chargé de déployer la fibre optique dans la commune respecte ses engagements.

engagement
N°33

Lancer l'opération 'Nos concitoyens ont du talent'

- ▶ Vous mettre à l'honneur est essentiel, vous qui faites cette commune. Dans le magazine ou lors d'événements, tels que la cérémonie des vœux à la population, les talents vétraziens sont mis en valeur. En complément, des rencontres avec ces talents sont organisées afin de partager savoir-faire et expérience.

engagement
N°34

Une tribune ouverte pour nos jeunes et nos aînés

- ▶ Nos supports de communication ont été ouverts aux publics impliqués dans la vie locale.
- ▶ Des interviews de jeunes ayant effectué leur premier job d'été ou leur SNU (service national universel) ont été réalisées.

RESTONS
connectés

- Mairie_Vétraz_Monthoux
- Mairie_Vétraz
- commune de Vétraz_Monthoux
- IntraMuros Vétraz-Monthoux

Pour tout savoir sur votre commune,
restons connectés ...



1 - Scanner

2 - Télécharger l'application



3 - Rechercher Vétraz-Monthoux

Si vous rencontrez des difficultés,
contacter le service communication :

04 50 49 94 91